

UEL - Bases Latines et Latin à usage des juristes



Composante
UFR Sciences
juridiques,
économiques,
politiques et de
gestion

Présentation

L'UEL propose une initiation au latin. L'enseignement sera particulièrement orienté vers des notions capitales (*lex, ius, persona, usus, fructus, sententia...*) en droit. L'approche de la langue latine se fera à travers des textes juridiques ou des textes littéraires relatifs au droit. Ces textes sont donnés avec leur traduction.

Objectifs

Donner les bases nécessaires en latin pour les juristes.

Savoir-faire et compétences

Savoir lire un texte en latin, pouvoir faire le parallèle avec les termes latins utilisés en droit.

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle sur table.

Admission

Conditions d'admission

Aucune

Modalités d'inscription

Plateforme adullact.

Public cible

Juristes

Droits de scolarité

Néant

Pré-requis obligatoires

Aucun

Pré-requis recommandés

Latin

Programme

Organisation

14 séances de cours de 1h30 chacune.